

note d'

information

07.20
MAI

www.education.gouv.fr

Les sections de techniciens supérieurs (STS) relèvent de l'enseignement supérieur court professionnalisant et rassemblent, au total, 210 000 étudiants (hors ministère de l'Agriculture) en formation initiale et sous statut scolaire. Ces sections recrutent après le baccalauréat et proposent théoriquement deux années de formation en vue d'obtenir le brevet de technicien supérieur (BTS).

La rentrée 2006 se caractérise par une diminution marquée des effectifs dans les spécialités de la production et une augmentation moindre dans les domaines des services : l'effectif global est en baisse. Le nombre de bacheliers technologiques décroît dans les STS qui recrutent principalement dans cette filière. On compte davantage de titulaires du baccalauréat professionnel et le nombre de bacheliers généraux continue à augmenter.

Les académies de Nantes, Lyon et Besançon sont les académies les plus attractives pour leurs formations en STS.

Les étudiants en sections de techniciens supérieurs, rentrée 2006

À la rentrée 2006, un peu plus de 210 000 étudiants se sont inscrits en STS ou assimilés hors ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Les effectifs d'étudiants en STS relevant de ce dernier ministère représentent chaque année une part constante de l'effectif total. À la rentrée 2005, ces effectifs s'élevaient à 18 575, soit 9 % de l'effectif total. Les formations de STS sont dispensées dans les lycées publics, privés sous contrat et hors contrat. Les établissements publics et privés sous contrat sont sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère de l'Agriculture et de la Pêche ou d'autres ministères. Ces formations regroupent une centaine de spécialités classées par domaine et groupe. Un tiers des effectifs en STS étudie dans les domaines de la production et deux tiers dans les services. Les établissements proposant une filière STS relèvent pour la plupart du ministère de l'Éducation nationale : ils forment neuf étudiants sur dix. Un peu plus de 70 % des étudiants suivent une formation dans un établissement public ; les effectifs du secteur privé sont comparables à ceux du public dans les domaines des services aux personnes.

Le nombre de filles inscrites en STS est légèrement plus élevé que celui de garçons (51 %) et les domaines les plus féminisés

sont ceux associés aux services aux personnes, à la communication et information et aux matériaux souples (textile, habillement, etc.) dans lesquels elles sont en large majorité (respectivement 65, 79 et 93 %). Les domaines de la coiffure, de l'esthétique et des autres services personnels et du travail social sont particulièrement féminisés avec plus de neuf étudiantes sur dix inscrits.

Les effectifs des STS continuent de baisser

En 2006, les classes de STS comptent 210 000 étudiants contre 211 680 à la rentrée 2005. Sans tenir compte des effectifs du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, la baisse est de 0,7 % par rapport à la rentrée 2005. Sur l'ensemble du champ, celle-ci pourrait être plus importante car la part des effectifs relevant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche diminue de façon continue depuis 2000.

La baisse des effectifs s'explique principalement par celle des inscrits dans les domaines technico-professionnels de la production (- 2,6 %) malgré l'attrait des domaines relatifs aux services (+ 0,2 %) (tableau 1). En particulier, les effectifs des domaines de la mécanique, électricité et électronique chutent de 11,2 %. Les effectifs associés au groupe « musique, arts

TABLEAU 1 – Effectif d'étudiants en STS par groupe de spécialités (NSF *) en 2006-2007

France métropolitaine + DOM (hors Agriculture)

Groupe de spécialités	Privé			Public		Total général	Dont filles		Évolution effectif STS 2006-2007/2005-2006
	Éducation nationale	Autres ministères	Total	Éducation nationale	Total		Effectif	%	
LETTRES ET ARTS									
Musiques, arts du spectacle	25		25	51	51	76	43	56,6	- 46,5
Total du domaine	25		25	51	51	76	43	56,6	- 46,5
SPÉCIALITÉS PLURITECHNOLOGIQUES DE PRODUCTION									
Technologies de commandes des transformations industrielles	2 024	9	2 033	11 332	11 332	13 365	444	3,3	- 4,3
Technologies industrielles fondamentales	2 002	281	2 283	5 994	5 994	8 277	2 707	32,7	29,1
Total du domaine	4 026	290	4 316	17 326	17 326	21 642	3 151	14,6	6,2
TRANSFORMATIONS									
Agroalimentaire, alimentation, cuisine	30		30	1 010	1 010	1 040	678	65,2	6,6
Énergie, génie climatique	193		193	1 618	1 618	1 811	47	2,6	- 2,1
Matériaux de construction, verre, céramique				89	89	89	68	76,4	1,1
Métallurgie	62		62	1 012	1 012	1 074	143	13,3	- 6,0
Papier, carton				62	62	62	9	14,5	- 23,5
Plasturgie, matériaux composites				544	544	544	51	9,4	- 15,1
Spécialités pluritechnologiques des transformations	94		94	266	266	360	92	25,6	8,1
Transformations chimiques et apparentées	995		995	2 155	2 155	3 150	1 954	62	- 0,5
Total du domaine	1 374		1 374	6 756	6 756	8 130	3 042	37,4	- 1,8
GÉNIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS									
Bâtiment : construction et couverture				231	231	231	21	9,1	13,8
Bâtiment : finitions	27		27	268	268	295	112	38	- 4,2
Mines et carrières, génie civil, topographie	211		211	1 492	1 492	1 703	183	10,7	4,9
Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	719	123	842	3 365	3 365	4 207	1 445	34,3	4,0
Travail du bois et de l'ameublement	121		121	1 005	1 005	1 126	66	5,9	- 9,0
Total du domaine	1 078	123	1 201	6 361	6 361	7 562	1 827	24,2	1,9
MATÉRIAUX SOUPLES									
Habillement	192	30	222	464	464	686	641	93,4	4,3
Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	68		68	966	966	1 034	972	94	- 6,9
Textile	4		4	253	253	257	230	89,5	- 19,2
Total du domaine	264	30	294	1 683	1 683	1 977	1 843	93,2	- 5,3
MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ ELECTRONIQUE									
Électricité, électronique	1 428		1 428	10 434	10 434	11 862	493	4,2	- 6,4
Mécanique générale et de précision, usinage				19	19	19	4	21,1	0
Mécanique aéronautique et spatiale	53		53	114	114	167	11	6,6	11,3
Moteurs et mécanique auto	315		315	1 940	1 940	2 255	51	2,3	- 0,2
Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	690		690	5 906	5 906	6 596	430	6,5	- 22,8
Structures métalliques	67		67	1 405	1 405	1 472	47	3,2	- 3,7
Total du domaine	2 553		2 553	19 818	19 818	22 371	1 036	4,6	- 11,2
Total production	9 295	443	9 738	51 944	51 944	61 682	10 899	17,7	- 2,6
COMMUNICATION ET INFORMATION									
Informatique, traitement de l'information, transmission des données	3 091	64	3 155	5 840	5 840	8 995	1 065	11,8	- 3,8
Journalisme et communication				206	206	206	173	84	- 9,6
Secrétariat, bureautique	3 715		3 715	12 977	12 977	16 692	15 982	95,7	- 3,6
Spécialités plurivalentes de la communication	3 015	120	3 135	2 004	2 004	5 139	3 864	75,2	- 2,3
Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	1 500	181	1 681	2 343	2 343	4 024	2 014	50	- 1,8
Techniques de l'imprimerie et de l'édition	46		46	796	796	842	396	47	- 0,9
Total du domaine	11 367	365	11 732	24 166	24 166	35 898	23 494	65,4	- 3,3
ÉCHANGES ET GESTION									
Commerce, vente	13 299	269	13 568	26 538	26 538	40 106	22 517	56,1	1,3
Comptabilité, gestion	9 357	34	9 391	23 191	23 191	32 582	21 034	64,6	- 2,9
Finances, banque, assurances	1 922	90	2 012	3 772	3 772	5 784	3 819	66	13,8
Transport, manutention, magasinage	506	4	510	1 284	1 284	1 794	634	35,3	5,9
Total du domaine	25 084	397	25 481	54 785	54 785	80 266	48 004	59,8	0,4
SERVICES A LA COLLECTIVITÉ									
Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	182	30	212	530	530	742	279	37,6	3,5
Total du domaine	182	30	212	530	530	742	279	37,6	3,5
SERVICES AUX PERSONNES									
Accueil, hôtellerie, tourisme	5 619	73	5 692	8 586	8 586	14 278	10 071	70,5	2,0
Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	2 065		2 065	487	487	2 552	2 535	99,3	2,1
Santé	3 614	550	4 164	4 188	4 188	8 352	6 124	73,3	8,5
Travail social	3 096	130	3 226	3 137	3 137	6 363	6 206	97,5	1,8
Total du domaine	14 394	753	15 147	16 398	16 398	31 545	24 936	79	3,6
Total Services	51 027	1 545	52 572	95 879	95 879	148 451	96 713	65,1	0,2
Total des effectifs des STS	60 347	1 988	62 335	147 874	147 874	210 209	107 655	51,2	- 0,7

* NSF : nomenclature interministérielle des spécialités de formation

Source : MEN-DEPP

du spectacle » restent marginaux et ont diminué de 46,5 %.

Ces évolutions caractérisent aussi les années scolaires antérieures : baisse des effectifs dans les domaines de la production et légère augmentation des effectifs dans les domaines de services (tableau 2). Après quatre années successives de baisse, les effectifs des STS ont stagné avec une augmentation de 0,3 % en 2005 pour retrouver leur niveau de 1996. Les effectifs d'étudiants dans les domaines de la production ont constamment diminué, surtout en 2006 avec un décrochage de 2,7 %. La hausse des effectifs des domaines technico-professionnels des services (+ 0,2 %) n'a pu compenser cette chute.

Création et organisation des STS

Les sections de techniciens supérieurs (STS) ont été mises en place en 1959, à la fois pour transformer les anciens brevets de techniciens (BT) et pour répondre aux besoins en qualification intermédiaire (niveau III) du marché du travail.

Les STS publiques et privées sous contrat du ministère de l'Éducation nationale sont relativement « proches » de l'enseignement secondaire. Elles sont généralement implantées dans les lycées. Le corps professoral est composé de certifiés et d'agrégés de l'enseignement secondaire ; sa logique de formation, d'inspection, d'évaluation, de gestion ainsi que les programmes pédagogiques sont articulés suivant l'esprit de l'enseignement secondaire. Les STS hors contrat présentent des caractéristiques plus dispersées et sont généralement rattachées à des établissements d'enseignement supérieur privés.

Le nombre de bacheliers technologiques, principal vivier des STS, diminue tandis que l'augmentation du nombre de bacheliers professionnels s'accroît

Avec un effectif de 56 500 bacheliers qui entrent en STS en 2006, plus de trois élèves

TABLEAU 2 – Évolution des effectifs des STS par catégorie de spécialités de 1996 à 2006

France métropolitaine + DOM (hors Agriculture)

Rentrée	Production*		Service		Total	
	Effectifs	Évolution	Effectifs	Évolution	Effectifs	Évolution
1996	68 423	-	143 381	-	211 804	-
1997	67 608	- 1,2	145 992	1,8	213 600	0,8
1998	66 914	- 1,0	147 348	0,9	214 262	0,3
1999	66 842	- 0,1	149 613	1,5	216 455	1,0
2000	66 667	- 0,3	150 020	0,3	216 687	0,1
2001	65 884	- 1,2	149 046	- 0,6	214 930	- 0,8
2002	65 113	- 1,2	149 468	0,3	214 581	- 0,2
2003	64 737	- 0,6	149 653	0,1	214 390	- 0,1
2004	63 832	- 1,4	147 254	- 1,6	211 086	- 1,5
2005	63 474	- 0,6	148 206	0,6	211 680	0,3
2006	61 758	- 2,7	148 451	0,2	210 209	- 0,7

Source : MEN-DEPP

* Y compris les étudiants inscrits dans les filières à dominante disciplinaire de la nomenclature interministérielle des spécialités de formation.

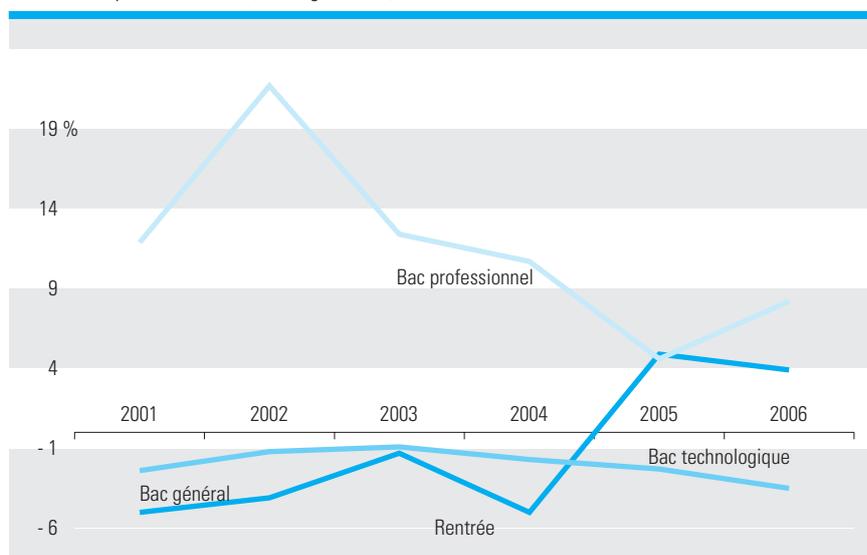
en classes de STS sur cinq viennent d'une filière technologique et, plus particulièrement, de la série Sciences et technologies de la gestion (STG, anciennement Sciences techniques tertiaires STT) dont est originaire un étudiant en STS sur trois. Pour évaluer la place des bacheliers technologiques par rapport à celle des bacheliers généraux, on calcule le rapport des chances qui permet de représenter la situation relative des bacheliers technologiques comparativement à leur situation dans le vivier des admis au baccalauréat. En 2006, compte tenu du nombre de bacheliers technologiques et généraux, les bacheliers technologiques sont huit fois plus nombreux à intégrer une STS que les bacheliers généraux. De même, la

probabilité pour un bachelier technologique de s'orienter vers une STS est quatre fois supérieure à celle d'un bachelier professionnel. Cependant, le nombre de bacheliers technologiques diminue depuis 2000. La décroissance, qui se maintenait autour de - 2 % depuis la rentrée 2002, a franchi le cap des - 3 % en 2006.

Le nombre d'étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel s'élève à 13 833 étudiants. Ce nombre est en hausse chaque année depuis la rentrée 2000 avec une augmentation de plus 20 % en 2002 (graphique ci-dessous). Alors que depuis la rentrée 2002, l'augmentation fléchissait régulièrement, elle dépasse les 8 % en 2006.

Évolution des effectifs des STS par filière d'origine

France métropolitaine + DOM (hors Agriculture)



Source : MEN-DEPP

Lecture : le nombre de bacheliers professionnels augmente depuis la rentrée 2000 (évolutions positives). L'évolution du nombre de bacheliers professionnels est d'un peu plus de 8 % à la rentrée 2006 alors qu'elle s'élevait à 4,6 % en 2005.

Plus de 20 400 bacheliers généraux se sont inscrits en STS à la rentrée 2006. L'évolution du nombre de bacheliers généraux en STS est irrégulière. L'effectif de ces bacheliers diminuait entre - 5 % et - 1 % entre 2000 et 2004, il croît à partir de la rentrée 2005 (5 %). Le nombre de bacheliers généraux augmente de 4 % à la rentrée 2006.

Les étudiants inscrits en STS s'orientent majoritairement vers les domaines des services

Un peu plus de deux étudiants inscrits en STS sur trois ont choisi une spécialité des domaines des services. Cependant, les écarts sont considérables selon la filière et la série de baccalauréat obtenu. Ainsi, les titulaires d'un baccalauréat général (78,5 % toutes séries confondues, 94,6 % des bacheliers généraux série économique et sociale ES) entrant en STS s'orientent très majoritairement vers les services. Les bacheliers technologiques et professionnels se dirigent, à 62,2 % et 66 %, vers les domaines des services. Les bacheliers en sciences médico-sociales (SMS) et sciences et technologies de gestion (STG), qui entrent en STS, s'orientent quasi exclusivement vers les domaines des services, respectivement, 99,2 % et 98,8 %. Seuls les bacheliers en sciences et technologies industrielles (STI) et sciences et technologies de laboratoire (STL) se dirigent majoritairement vers les domaines de la production (tableau 3) avec des proportions respectives de 90,5 % et 64,9 %.

Des flux migratoires et des taux d'accueil variables selon les académies

11 % des étudiants inscrits en première année de STS choisissent une académie autre que celle où ils ont obtenu le baccalauréat (12 600 étudiants). Les académies de Créteil, Versailles et Paris ont été regroupées pour l'étude car 75 % des flux d'étudiants concernant l'académie de Paris s'inscrivent ou viennent de l'académie de Versailles ou de Créteil. Les soldes de ces trois académies étaient les plus élevés avec

+ 2 000 étudiants pour Paris, - 900 et - 700 étudiants pour Créteil et Versailles. Même en éliminant ces migrations internes, la région parisienne reste la plus attractive avec un solde de 1 400 étudiants (tableau 4). Outre Paris, les académies de Nantes, Lille, Lyon et Toulouse se caractérisent par un solde migratoire relativement élevé.

En revanche, quelque 950 bacheliers quittent les académies de Grenoble, Orléans-Tours, Rennes et Dijon pour une autre académie.

Les taux d'accueil comptabilisent les nouveaux bacheliers inscrits en STS d'une académie, quelle que soit l'académie du baccalauréat, rapportés aux bacheliers de

TABLEAU 3 – Catégories de spécialités de STS vers lesquelles s'orientent les bacheliers

(Formation initiale uniquement)

France métropolitaine + DOM (hors Agriculture)

Série du baccalauréat	Répartition par catégorie de spécialités (%)		Bacheliers 2006 entrant en STS	Taux d'accueil (%)**
	Production*	Services		
Bac ES	5,4	94,6	8 308	9,4
Bac L	20,1	79,9	4 865	9,4
Bac S	40,8	59,2	7 253	4,8
Bac général	21,5	78,5	20 426	7,1
Bac professionnel	37,8	62,2	13 833	14,9
Bac SMS	0,8	99,2	1 919	9,6
Bac STG	1,2	98,8	31 433	42,2
Bac STI	90,5	9,5	18 482	55,1
Bac STL	64,9	35,1	2 363	36,3
Autres bacs technologiques	25,0	75,0	2 327	33,1
Bacs technologiques	34,0	66,0	56 524	39,9
Total	31,8	68,2	90 783	17,3

Source : MEN-DEPP

* Y compris les étudiants inscrits dans les filières à dominante disciplinaire de la nomenclature interministérielle des spécialités de formation.

** Le taux d'accueil est le rapport entre le nombre de nouveaux bacheliers accueillis en STS et le nombre de bacheliers ayant obtenu le baccalauréat.

TABLEAU 4 – Académies de départ et d'arrivée des étudiants migrants

France métropolitaine + DOM (hors Agriculture)

Académie	Solde migratoire	Taux d'accueil (%)	Taux de poursuite (%)	Écart entre les deux taux
Aix-Marseille	87	17,0	16,8	0,2
Amiens	- 112	16,9	17,8	- 0,9
Besançon	153	20,4	19,2	1,2
Bordeaux	186	17,1	16,3	0,8
Caen	- 160	15,0	16,3	- 1,3
Clermont-Ferrand	32	19,7	19,5	0,2
Corse	- 42	10,5	12,5	- 2,0
Dijon	- 194	15,7	17,4	- 1,7
Grenoble	- 243	16,0	17,1	- 1,1
Antilles-Guyane	- 176	18,1	19,8	- 1,7
Réunion	- 71	19,2	20,0	- 0,8
Lille	362	20,3	19,6	0,7
Limoges	68	19,6	18,7	0,9
Lyon	226	18,0	16,8	1,2
Montpellier	116	18,8	18,2	0,6
Nancy-Metz	- 121	17,6	18,1	- 0,5
Nantes	505	20,1	18,5	1,6
Nice	49	14,7	14,6	0,1
Orléans-Tours	- 230	16,5	17,8	- 1,3
Poitiers	26	16,8	16,7	0,1
Reims	- 35	18,5	18,8	- 0,3
Rennes	- 284	17,9	18,9	- 1,0
Rouen	- 153	14,8	15,6	- 0,8
Strasbourg	94	17,6	17,0	0,6
Toulouse	207	17,6	16,9	0,7
Région parisienne	1 394	17,3	16,2	1,1
Étranger	- 1 684	-	-	-
Total	0	17,6	17,6	0

Source : MEN-DEPP

Le taux d'accueil en % d'une académie est le rapport entre le nombre de nouveaux bacheliers accueillis en STS dans cette académie à la rentrée 2006 et le nombre total de bacheliers de cette académie à la session 2006.

Le taux de poursuite en % d'une académie est le rapport entre le nombre de nouveaux bacheliers de cette académie qui poursuivent en STS à la rentrée 2006 et le nombre total de bacheliers de cette académie à la session 2006.

l'académie. Ce taux mesure l'attraction de la formation au sein de l'académie pour 100 bacheliers de l'académie. Les académies de Besançon, Lille et Nantes figurent parmi les académies aux taux d'accueil les plus élevés (supérieurs à 20 %) ; la Corse, Nice et Rouen affichent les taux d'accueil les plus faibles.

Les taux de poursuite d'une académie mesurent la part de bacheliers qui poursuivent leurs études en STS dans la même académie. Les académies des DOM et celle de Lille ont les taux de poursuite les plus élevés (supérieur à 19,5 %). Les bacheliers des académies de Corse, Nice et Rouen qui décident de s'inscrire

en STS sont plus nombreux à quitter leur académie d'origine.

Un taux d'accueil supérieur au taux de poursuite signifie que l'académie attire plus d'étudiants en STS que ceux de son académie qui poursuivent en STS. L'écart entre ces deux taux donne un indice de l'attractivité des académies ou des places

offertes. Ainsi, les académies de Nantes, Lyon et Besançon sont les plus attractives pour leur formation en STS. En revanche, les académies de Corse, des Antilles, de la Guyane et de Dijon sont celles qui attirent le moins de bacheliers s'inscrivant en STS.

Adrien Pons, DEPP C1

Pour en savoir plus

« Les étudiants en IUT et STS – Année 2004-2005 », *Note d'information* 05.33, MEN-DEP, novembre 2005.

« L'entrée dans une filière courte après le baccalauréat », *Éducation & formations*, n° 55, MEN-DPD, janvier-mars 2000, pp. 69-77.

Pour accéder à des données détaillées, on se reportera aux *Tableaux statistiques* 6960 (STS) sur http://www.education.gouv.fr/stateval/tableaux_statistiques/ts2005.htm.

Sources et définitions

Le champ de cette Note s'étend seulement aux étudiants en formation initiale, sous statut scolaire, hors établissement dépendant du ministère de l'Agriculture. Pour retrouver les données complètes, on pourra se référer aux *Tableaux statistiques* ou à *Repères & références statistiques*, édition 2006, publiés par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP).

Les résultats sont présentés selon la nomenclature NSF (nomenclature interministérielle des spécialités de formation). Pour retrouver les chiffres par discipline propre à chacune des filières, on se reportera aux *Tableaux statistiques* publiés par la DEPP.

Les résultats présentés proviennent du système d'information SCOLARITE et de l'enquête 18. Ils concernent les établissements publics et privés relevant du ministère de l'Éducation nationale et les établissements privés sous tutelle ou non d'autres ministères. Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche interroge lui-même ses écoles et communique plus tardivement les résultats à la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

Sous le terme « STS », on dénombre quatre types de préparations détaillées :

- les sections de techniciens supérieurs sont des classes de lycée qui préparent en deux ans, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme de niveau III. Quelques spécialités nécessitent trois ans d'études. Les étudiants peuvent aussi préparer un BTS en un an dans le cadre de la loi quinquennale sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle ;
- les préparations aux diplômes de conseiller en économie sociale et familiale (DCESF) sont des formations en trois ans de niveau BTS ;
- les diplômes des métiers d'art (DMA) se préparent en deux ans après le baccalauréat et forment des professionnels, spécialistes de la conception dans les domaines suivants : arts de l'habitat, arts du décor architectural, arts céramiques et textiles, arts graphiques ;
- les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants désirant préparer un BTS arts appliqués ou un BTS hôtellerie-restauration.

ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



direction
de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance
[depp]
secrétariat général



Directeur de la publication
Daniel Vitry
Rédactrice en chef
Francine Le Neveu
Maquette : DEPP-DVE

Impression : **Ovation**

Service vente

DEPP, Département de la valorisation
et de l'édition

61-65 rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

ISSN 1286-9392